

Négociations en cours : Comparution de cadres de Postes Canada devant un comité permanent

Hier, le 9 décembre, et aujourd'hui, 10 décembre, l'équipe de négociation du STTP a eu une rencontre avec des représentants de Postes Canada et les médiateurs fédéraux afin de poursuivre les discussions sur les ententes de principe. L'équipe de négociation du STTP a soulevé différents enjeux des dispositions contractuelles reçues de Postes Canada qui nécessitent des clarifications et des modifications. Avant de conclure des projets de convention collective, il nous faut régler ces enjeux.

Le jeudi 11 décembre, comparution de cadres de Postes Canada devant un comité permanent

Demain, des cadres de la haute direction de Postes Canada – Doug Ettinger, président-directeur général, Alexandre Brisson, chef de l'exploitation, et Rindala El-Hage, chef des finances – comparaitront devant le comité permanent qui se penche sur « la situation à Postes Canada ».

Au moment de publier le présent bulletin, la comparution est prévue se dérouler de 15 h 30 à 17 h (HE). Elle sera retransmise en direct à l'adresse suivante :

<https://parlvu.parl.gc.ca/Harmony/fr/PowerBrowser/PowerBrowserV2?fk=13295708>

De plus en plus de signes d'impatience de la part de la population

Bien que nous ne soyons pas certains des propos que tiendra Postes Canada, nous constatons déjà de plus en plus de signes d'impatience de la part de la population à l'encontre du gouvernement et du plan de Postes Canada pour mettre la hache dans le service postal public.

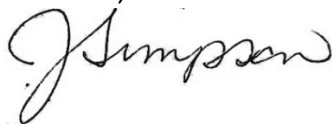
Érosion de la protection légale visant les services publics

Comme l'a rapporté la Presse canadienne, le budget du gouvernement fédéral prévoit des amendements à la *Loi sur la Société canadienne des postes* qui élimineront le droit à la franchise postale accordée aux personnes aveugles ainsi que le tarif réduit des documents de bibliothèque. Le gouvernement a depuis répondu n'avoir aucune intention d'annuler ces tarifs spéciaux, mais il n'en demeure pas moins que ce service public vital ne sera plus protégé par la loi.

Cette confusion met en lumière la nécessité de ce que nous prônons depuis l'automne : la tenue d'un examen public et transparent du mandat de Postes Canada pour ainsi permettre aux Canadiens et Canadiennes d'avoir leur mot à dire quant à l'avenir du service postal public.

La participation de chaque membre du STTP à notre campagne [Ne touchez pas à mon bureau de poste!](#) est essentielle pour diffuser notre message. Parlez-en à votre entourage, communiquez avec votre députée ou député fédéral et d'autres représentantes et représentants élus pour leur dire pourquoi il est important de protéger le service postal public.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 373
/map scfp 1979 /mlg sepb225

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

